

INTERDICTION DE STATIONNER ET
RESTRICTION DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de Masny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2213-1 ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la demande en date du 21 Janvier 2026 présentée par la société ROTEL CHEZ SIG IMAGE, représentée par Madame TANZEGHTI Stéphanie, Tech Izarbel – 2 Allée Théodore Monod – 64 210 BIDART, chargée du chantier.

Considérant qu'il convient de prendre toute mesure afin d'assurer la sécurité de la circulation et de prévenir les accidents, en raison des travaux de création réparation réseau électrique souterrain, rue de la Tour, du 26 au 28 février 2026 ;

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera restreinte sur section courante dans les deux sens de circulation, avec une largeur de 3 m maintenue au niveau du 2 rue de la Tour, au territoire de la commune de Masny, à compter du 26 Janvier 2026 à 7 h 00 et jusqu'à l'achèvement des travaux qui devra intervenir le 28 Février 2026 à 18 h 00 au plus tard.

Article 2 : La circulation sera alternée par des feux tricolores (si besoin).

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 4 : Le stationnement sera interdit, ainsi que le dépassement rue de la Tour, au territoire de la commune, au droit du chantier, pour permettre l'exécution des interventions pendant toute la durée des travaux.

Seuls les véhicules municipaux et des services et sociétés appelés à se déplacer pour les travaux en cause et les engins en cours d'activité pour le bon déroulement des travaux sont autorisés à stationner au droit du chantier.

Article 5 : La pré-signalisation et la signalisation seront posées aux frais et aux soins de la société ROTEL CHEZ SIG IMAGE, représentée par Madame TANZEGHTI Stéphanie, Tech Izarbel – 2 Allée Théodore Monod – 64 210 BIDART, chargée du chantier, conformément à l'instruction interministérielle actuellement en vigueur sur la signalisation temporaire des routes en date du 06 Novembre 1992.

Article 6 : L'entreprise sera autorisée à déposer des matériaux sur le domaine public. Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever les débris, nettoyer et remettre en état à ses frais les dommages résultant de son intervention.

Pour toute fouille sur trottoir, la réfection de celui-ci devra être faite sur sa largeur intégrale.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la ville de Masny.

Article 8 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en annulation, auprès du tribunal Administratif dans un délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

Article 9 : Monsieur le Commandant de Police, Chef de la Circonscription de Sécurité Publique d'Aniche, ainsi que l'Adjoint à la Sécurité et aux Travaux de la ville sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Masny, le 23 Janvier 2026

Le Maire, Lionel FONTAINE



Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée par la loi 96-142 du 21/02/1996 – relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie ci- dessus désignée.



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☐

Nom : **TANZEGHTI** Prénom : **Stephanie**
Dénomination : **ROTEL CHEZ SIG IMAGE** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod**
Code postal **64210** Localité : **BIDART** Pays : **FRANCE**
Téléphone **0769875618** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **recepisse@dictservices.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **ROTEL CHEZ SIG IMAGE** Prénom : **TANZEGHTI Stephanie**
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Tech Izarbel-2 Allée Théodore Monod**
Code postal **64210** Localité : **BIDART** Pays : **FRANCE**
Téléphone **0769875618** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **recepisse@dictservices.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue de la Tour,**
Code postal **59176** Localité : **Masny**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Creation réparation reseau electrique souterrain**
.....
.....
Date prévue de début des travaux : **19/01/2026** Durée des travaux (en jours calendaires) : **30**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) **30** Date de début de réglementation **19/01/2026**
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue **3**
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☐ Une entreprise spécialité ☐
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

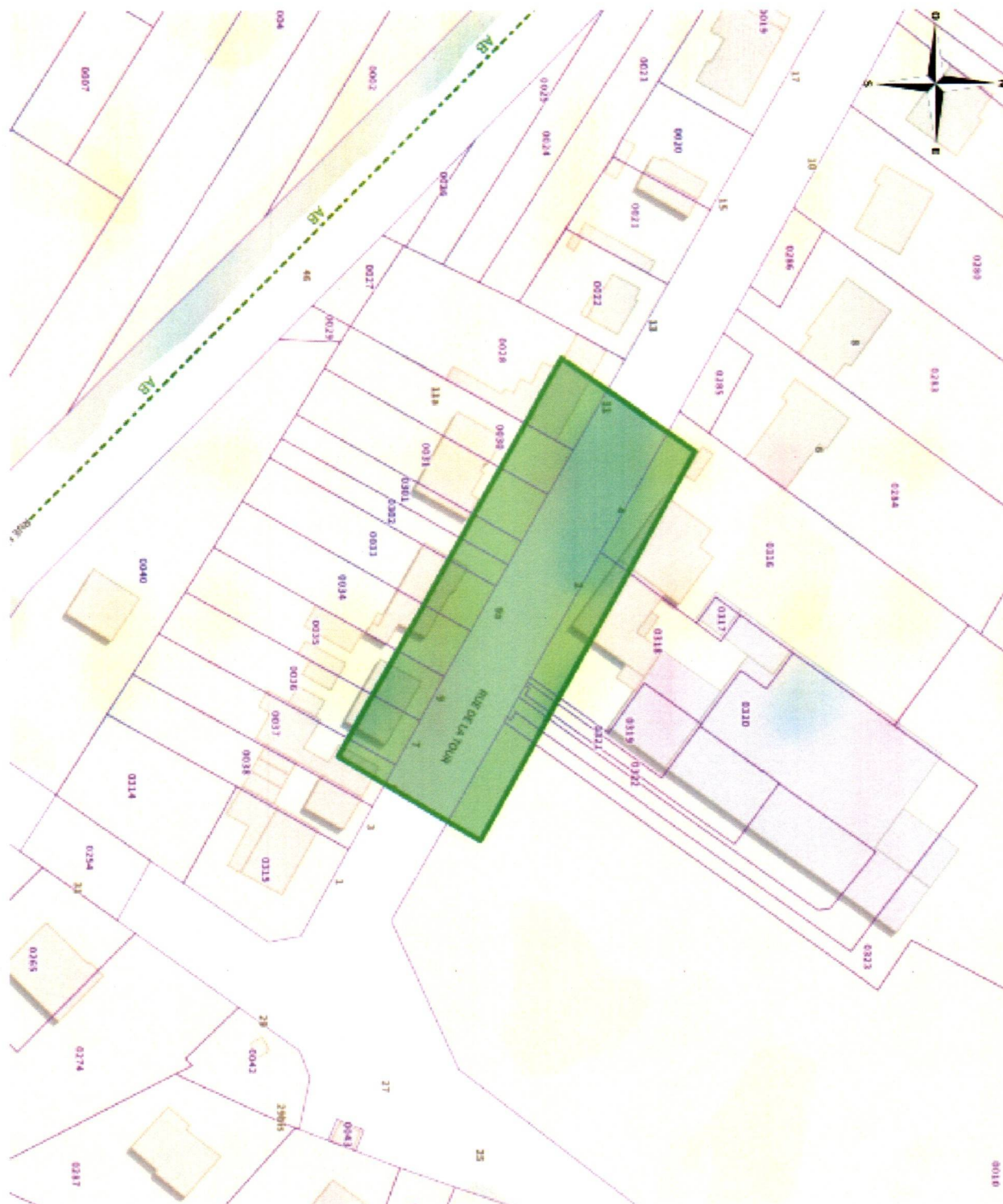
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : THELUS

Le :07/01/2026

Nom : TANZEGHTI Prénom : stéphanie Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">3.198184 50.354481 3.197959 50.354274 3.19893 50.353928 3.199134 50.354149 3.198184 50.354481</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>